



**Ministère des
Finances**

1995-1996

Rapport annuel de la province de l'Ontario

Prière d'adresser tous commentaires concernant le présent rapport à :

L'honorable Ernie Eves, c.r.
Ministre des Finances
7^e étage
Édifice Frost sud
7, croissant Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Y7

On peut également envoyer des observations au ministre par courrier électronique :

fincom@epo.gov.on.ca

ISSN 1206-0437

This document is also available in English

Table des matières

Message de l'honorable Ernie Eves, Ministre des Finances	1
Revue de l'année	2
Provenance des recettes	6
Dépenses	7
L'objectif de réduction du déficit pour 1995-1996 est dépassé de 582 millions \$	9
La dette de l'Ontario	12
Examen de statistiques financières économiques sélectionnées sur une période de cinq ans	15
États financiers abrégés	17
Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers abrégés de la province de l'Ontario	18
Déclaration de la direction	19
État de la situation financière	20
État du fonctionnement et du déficit accumulé	21
Notes complémentaires aux états financiers abrégés	22
Sources de renseignements supplémentaires	25

Message de l'honorable Ernie Eves, Ministre des Finances

J'ai le plaisir de présenter le Rapport annuel de la province de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 1996, qui met en évidence les principales réalisations de la province et donne un résumé des résultats financiers.

Les comptes publics de 1995-1996, que je présente à l'Assemblée législative en même temps que le présent rapport, comprennent les états financiers de la province, l'opinion du vérificateur provincial relativement à ces états financiers et des renseignements financiers plus détaillés.

Les résultats indiqués dans les états financiers reflètent les efforts déployés par le gouvernement au pouvoir pour réduire le déficit. J'ai le plaisir de signaler que le déficit réel pour l'exercice 1995-1996 se chiffre à 8,7 milliards de dollars, ce qui est inférieur aux 9,3 milliards de dollars prévus en novembre 1995 et au chiffre provisoire de 9,1 milliards de dollars prévu dans le budget de 1996 de l'Ontario. L'amélioration de la situation financière de la province reflète les résultats des mesures adoptées par le gouvernement pour reprendre la maîtrise des dépenses, la prudence avec laquelle les objectifs financiers sont établis et la reprise économique en Ontario.

Le déficit réel de l'exercice 1995-1996 est inférieur de 2,5 milliards de dollars au déficit de 11,2 milliards de dollars auquel nous avons dû faire face lors de notre arrivée au pouvoir. Cette réduction reflète tant les décisions prises à ce moment-là pour diminuer les dépenses et le déficit que la progression de l'économie. Nous maintenons notre engagement d'assurer l'équilibre des registres comptables de la province d'ici l'exercice 2000-2001. À cette fin, nous continuerons d'examiner les programmes gouvernementaux pour nous assurer que les contribuables obtiennent une bonne valeur en échange des impôts qu'ils paient.

Le premier Rapport annuel du gouvernement actuel fournit plus d'information financière aux Ontariennes et aux Ontariens, conformément à la recommandation de la Commission ontarienne de révision des pratiques financières. Le rapport présente des états financiers abrégés et propose une comparaison avec le plan financier de novembre 1995 selon la méthode de comptabilité recommandée pour les gouvernements de tout le pays. Conformément à la recommandation de la Commission ontarienne de révision des pratiques financières, nous fournissons de l'information sur les résultats économiques et financiers de la province par rapport aux objectifs que nous avons fixés. Nous voulons que toutes les Ontariennes et tous les Ontariens aient accès à un dossier complet sur la situation financière de la province.

Toutes observations ou suggestions relativement au contenu du présent rapport sont les bienvenues. Prière de les envoyer à mon bureau, dont l'adresse figure sur la couverture intérieure du rapport.

Sincères salutations.

Ernie Eves, c.r.
Ministre des Finances

Toronto, septembre 1996

Revue de l'année

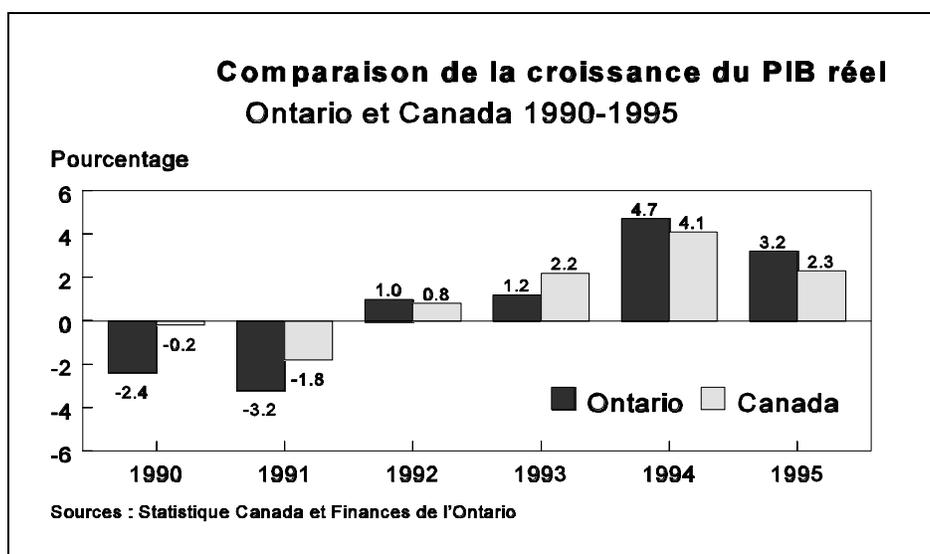
Une économie en progression constante pendant le deuxième semestre de 1995, des taux d'intérêt plus bas et une stratégie financière active de la part du gouvernement dans le but de réduire le déficit au cours de l'exercice ont occasionné une baisse de 1,403 milliard de dollars, ramenant le déficit de 1995-1996 à 8,726 milliards de dollars par rapport au déficit de 10,129 milliards pour l'exercice 1994-1995. Le total des recettes a augmenté de 2,320 milliards de dollars, ce qui est en grande partie attribuable aux recettes fiscales plus élevées, qui ont augmenté de 1,857 milliard de dollars avec la progression continue de l'économie ontarienne en 1995.

Faits saillants des finances de 1995-1996 (en millions de dollars)	1994-1995	1995-1996
Recettes	46 039	48 359
Dépenses	56 168	57 085
Déficit	10 129	8 726

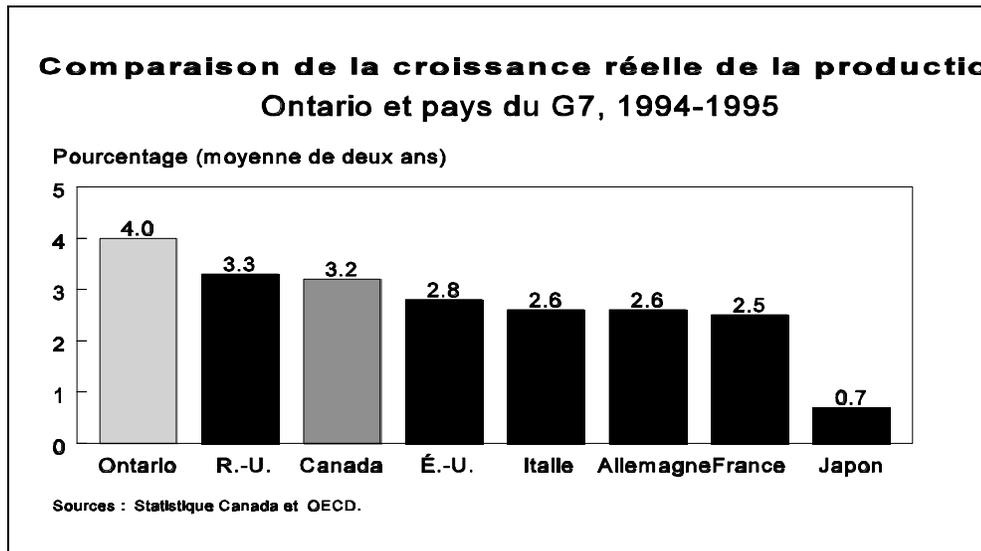
Faits saillants de l'économie

Croissance du produit intérieur brut réel

L'économie ontarienne a connu une croissance de 3,2 pour 100 en 1995, le deuxième taux en importance de toutes les provinces et un taux largement supérieur à la moyenne nationale. Cette croissance est attribuable à une économie qui s'est restructurée pour devenir plus compétitive avec une plus grande productivité, un faible taux d'inflation et un dollar plus compétitif.

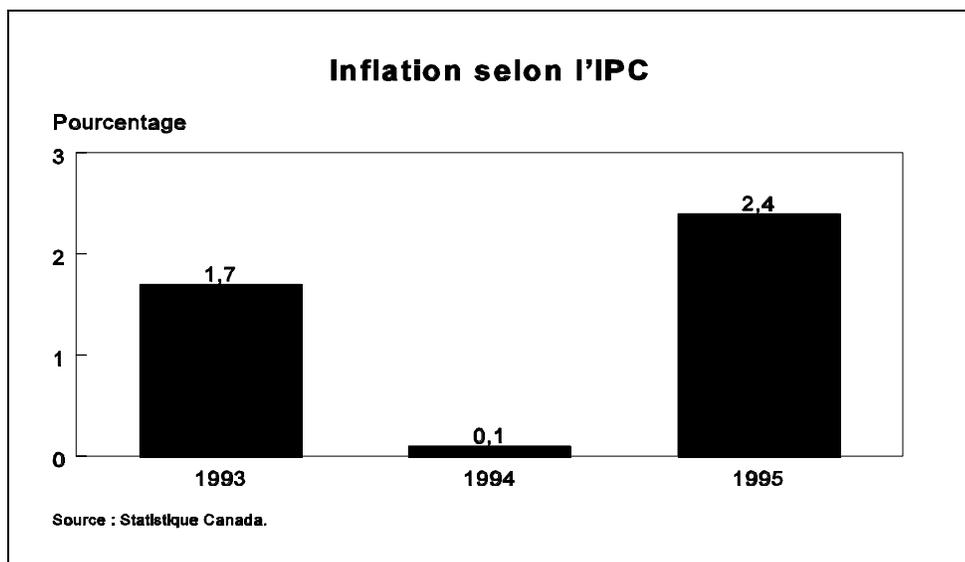


Les principales sources de croissance économique en Ontario en 1995 ont été des investissements accrus des entreprises dans le matériel et l'outillage, avec une augmentation de 13,7 pour 100, ainsi que les exportations, qui affichaient une hausse de 9,9 pour 100. Les dépenses à la consommation représentaient également une modeste contribution à la croissance économique, avec une hausse de 1,6 pour 100. La croissance de l'Ontario en 1994 et 1995 devançait également celle de tous les principaux pays industrialisés.



Inflation selon l'IPC

Le taux d'inflation en Ontario, mesuré selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC), était de 2,4 pour 100 en 1995. La reprise de l'inflation en 1995 reflète l'effet tardif de la hausse des prix à l'importation engendrée par la baisse de la valeur du dollar canadien. La réduction de la taxe sur les produits du tabac en 1994 a eu pour effet de réduire l'inflation de 1,3 point de pourcentage, entraînant une augmentation de l'IPC de 0,1 pour 100 seulement cette année-là.

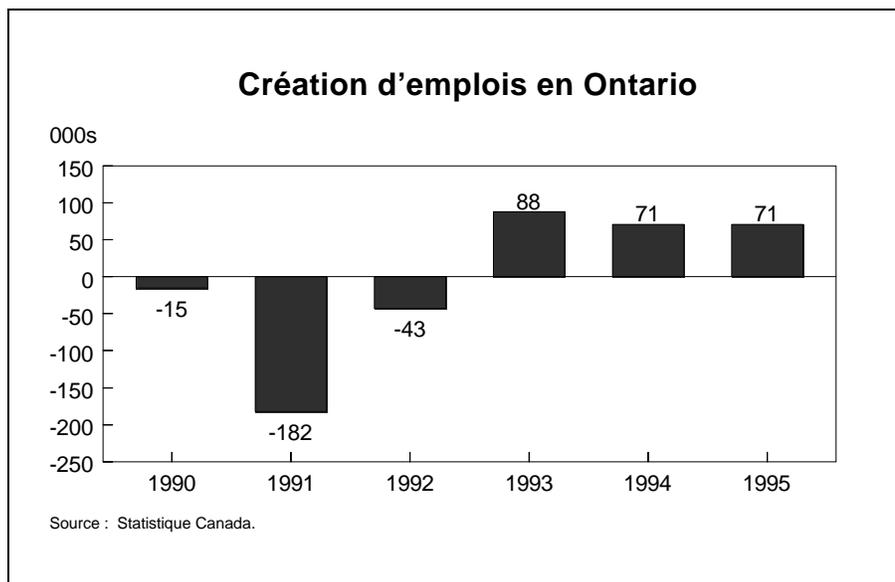


Emploi

L'Ontario a créé 71 000 emplois en 1995, maintenant le même rythme qu'en 1994. Il y a eu création de 116 000 emplois dans le secteur privé, ce qui représente la progression la plus importante depuis 1988, et perte de 45 000 emplois dans le secteur public.

L'augmentation au niveau de l'emploi en 1995 s'est en majeure partie produite dans le secteur manufacturier, avec 71 000 nouveaux emplois. Venaient ensuite le secteur des affaires communautaires et des services personnels, avec 34 000 nouveaux emplois, le secteur des transports, des communications et des services publics, avec 22 000 nouveaux emplois, et enfin le secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier, avec 13 000 nouveaux emplois. Les pertes d'emplois étaient concentrées dans les secteurs de l'administration publique (33 000 emplois), du bâtiment (20 000 emplois) et du commerce de gros et de détail (18 000 emplois).

Le taux de chômage en Ontario se situait en moyenne à 8,7 pour 100 en 1995, ce qui représente une baisse de près d'un point de pourcentage par rapport à 1994.



Faits saillants des finances

Méthode de comptabilité

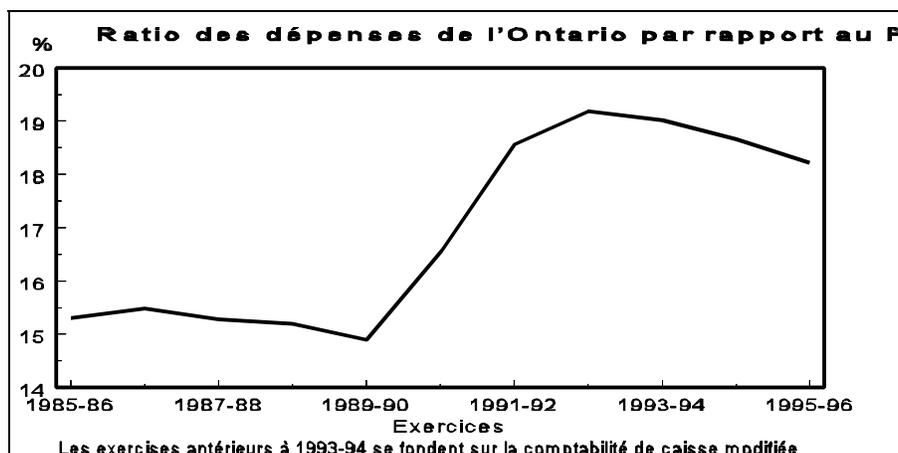
Pour la première fois cette année, le plan financier a été préparé selon la méthode de comptabilité recommandée par le Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, c'est-à-dire la même méthode que pour la préparation des états financiers. Les recommandations du vérificateur provincial et de la Commission ontarienne de révision des pratiques financières sont ainsi mises en oeuvre. Les contribuables de l'Ontario peuvent désormais comparer le plan du gouvernement aux résultats réels en sachant que les écarts entre les deux ne sont pas attribuables à des différences dans les méthodes de comptabilité utilisées.

Faits saillants des recettes

Le total des recettes a augmenté de 2,320 milliards de dollars, soit 5 pour 100 par rapport à l'exercice 1994-1995, ce qui est en grande partie attribuable à la croissance de l'économie ontarienne. Cette croissance a occasionné des augmentations des recettes fiscales en provenance des particuliers, du secteur de la vente au détail et des entreprises. L'augmentation de 2,320 milliards de dollars par rapport aux résultats de l'exercice précédent comprend une somme de 1,857 milliard de dollars représentant les augmentations des recettes fiscales.

Faits saillants des dépenses

Le total des dépenses a augmenté de 917 millions de dollars par rapport à l'exercice 1994-1995, ce qui est en grande partie attribuable à des dépenses de 1,352 milliard de dollars affectées à la restructuration du gouvernement et à d'autres charges. En excluant ces charges et le coût de l'intérêt sur la dette provinciale, on constate que les dépenses dans l'ensemble ont affiché une baisse de 858 millions de dollars, soit 1,8 pour 100, en 1995-1996 par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux mesures introduites par le gouvernement le 21 juillet 1995 et annoncées le 28 septembre 1995 par le président du Conseil de gestion du gouvernement. En tant que pourcentage du produit intérieur brut, le total des dépenses a chuté du sommet de 19,2 pour 100 atteint en 1992-1993 et se situe à 18,2 pour 100 en 1995-1996.



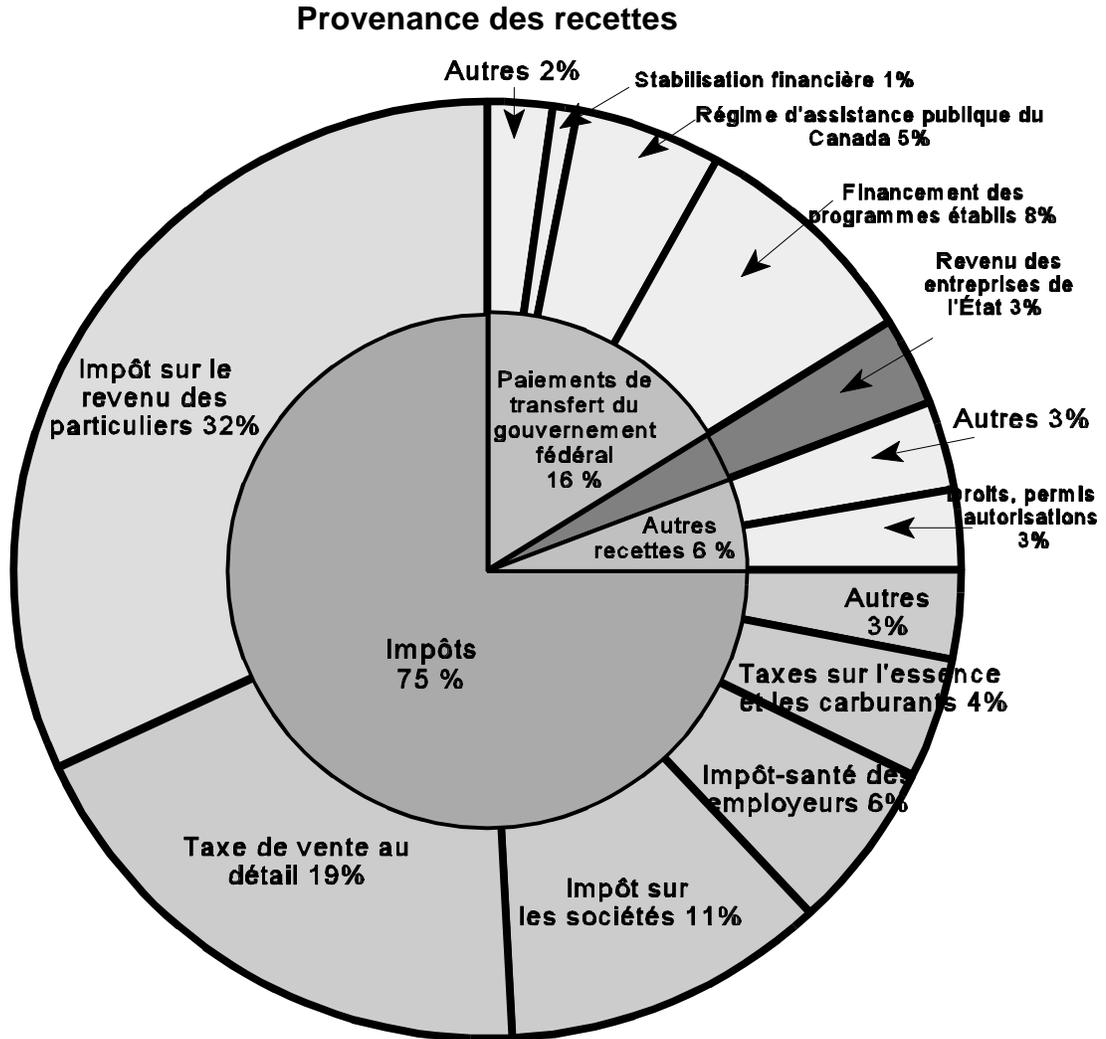
Faits saillants du déficit

Le déficit de 8,726 milliards de dollars en 1995-1996 représente une baisse de 1,403 milliard par rapport au déficit de 10,129 milliards de dollars en 1994-1995. Cette amélioration est attribuable aux

mesures prises par le gouvernement et à l'amélioration générale de la conjoncture économique de l'Ontario, comme il en a été question ci-dessus.

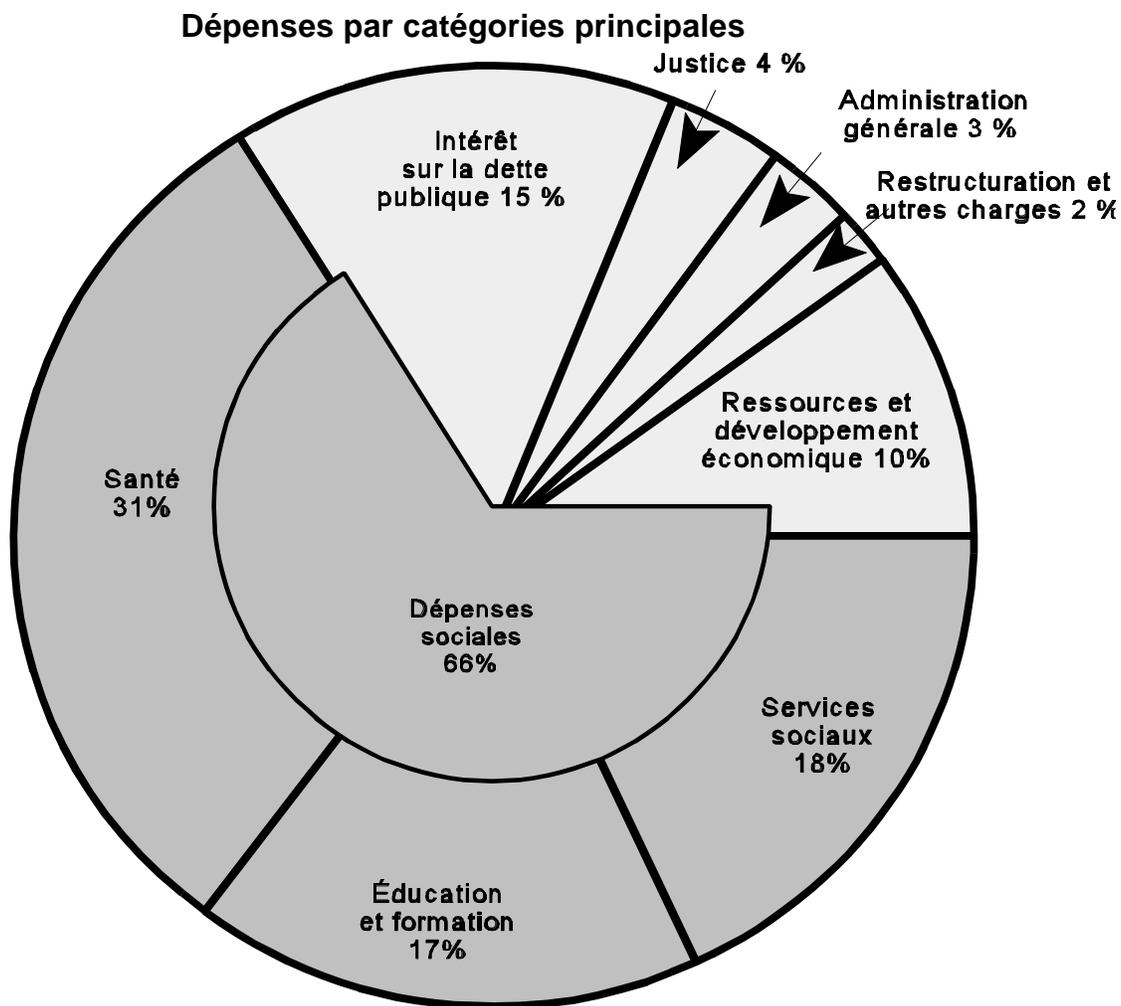
Provenance des recettes

Le total des recettes pour l'exercice 1995-1996 s'élève à 48,359 milliards de dollars. Les recettes fiscales représentent 75 pour 100 de ce total, les paiements de transfert du gouvernement fédéral 16 pour 100, les autres recettes 6 pour 100 et les recettes en provenance des entreprises 3 pour 100.



Dépenses

Le total des dépenses du gouvernement de l'Ontario pour l'exercice 1995-1996 s'élève à 57,085 milliards de dollars. Environ les deux tiers de ce total se rapportent aux dépenses sociales, notamment la santé, l'éducation et les services sociaux. L'intérêt sur la dette impayée de la province représente 15 pour 100 des dépenses. Les autres 19 % des dépenses de l'exercice 1995-1996 ont été affectés aux ressources et au développement économique, à la justice, à l'administration générale et aux charges de restructuration.



Le gouvernement a respecté son engagement de dépenser au moins 17,4 milliards de dollars pour les soins de santé en affectant à ce poste 17,8 milliards de dollars en 1995-1996, soit 31 % du total des dépenses. La promesse de protéger la qualité de l'enseignement en classe a également été respectée, des économies ayant été réalisées en matière d'éducation au cours de l'exercice 1995-1996 grâce à une plus grande efficacité administrative.

Le gouvernement a en outre pris des mesures pour s'assurer que le système d'aide sociale est abordable et ne vient en aide qu'aux personnes qui en ont véritablement besoin. Comparativement à l'exercice précédent, il a réduit les dépenses de 447 millions de dollars au cours de l'exercice 1995-1996, par le biais principalement d'une réduction des taux des prestations et de mesures visant à lutter contre la fraude et à resserrer les conditions d'admissibilité, et grâce à des conditions économiques améliorées.

Gestion des dépenses

Le gouvernement a adopté la planification stratégique comme élément important de sa méthode de gestion des dépenses. Chaque ministère a préparé un plan stratégique dans lequel il définit ses principales activités, établit des stratégies essentielles pour assurer de manière plus efficace la prestation de programmes appuyant ses principales activités et propose une orientation en matière de mesures d'évaluation dans le but de comparer les résultats obtenus aux objectifs énoncés.

L'accent étant mis sur les principales activités du gouvernement, les dépenses affectées aux programmes sont réduites par le biais de l'élimination des programmes non essentiels et de la recherche de manières plus rentables de s'acquitter des principaux rôles de l'État.

Les finances de la province commencent déjà à refléter l'approche adoptée par le gouvernement à l'égard de la gestion des dépenses. Le total des dépenses pour l'exercice 1995-1996, en excluant l'intérêt sur la dette publique ainsi que les charges de restructuration et autres charges, a chuté de 858 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

L'objectif de réduction du déficit pour 1995-1996 est dépassé de 582 millions \$

Changement au niveau du déficit

Le déficit de l'exercice 1995-1996, qui se chiffre à 8,726 milliards de dollars, dépasse de 582 millions de dollars l'objectif prévu dans le plan financier de novembre 1995. La différence est en partie attribuable à la progression de l'économie ontarienne au cours des six derniers mois de 1995 ainsi qu'aux précisions apportées aux estimations provisoires établies au moment du budget de 1996. Le déficit définitif vérifié reflète ces améliorations.

Changements au niveau des recettes

Le total des recettes dépasse de 1,573 milliard de dollars l'objectif fixé dans le plan financier de novembre. Ce résultat reflète à la fois la prudence dans les prévisions de novembre, l'obtention d'un paiement de stabilisation financière de 367 millions de dollars du gouvernement fédéral et les augmentations faisant suite aux précisions apportées à l'estimation de fin d'exercice relativement aux créances pour les impôts et le Programme de soutien à la famille.

Recettes fiscales

Les recettes fiscales dépassent de 884 millions de dollars les prévisions de novembre, ce qui est en partie attribuable à une croissance économique plus vigoureuse que prévu. La solide croissance des bénéficiaires des sociétés a entraîné une augmentation de 584 millions de dollars des recettes en provenance de l'impôt sur les sociétés par rapport aux prévisions de novembre. L'autre tranche de 300 millions de dollars d'augmentation des recettes fiscales reflète les changements suivants :

- C les recettes en provenance de l'impôt sur le revenu des particuliers ont dépassé de 183 millions de dollars les prévisions de novembre en raison de redressements apportés en fin d'exercice pour améliorer l'estimation de l'impôt sur le revenu des particuliers à percevoir relativement à l'exercice 1995-1996;
- C les recettes en provenance de la taxe de vente au détail ont affiché une augmentation de 69 millions de dollars, ce qui reflète à la fois des prévisions prudentes et une croissance économique plus marquée au cours du dernier trimestre de l'exercice;
- C les recettes en provenance de l'impôt-santé des employeurs ont affiché une augmentation de 75 millions de dollars, ce qui reflète à la fois des prévisions prudentes et une croissance plus solide que prévu de l'ensemble des salaires au cours de l'exercice;
- C les recettes en provenance des autres taxes ont été inférieures de 27 millions de dollars aux prévisions de novembre.

Paiements de transfert du gouvernement du Canada

Le total des paiements, 7 645 millions de dollars, dépasse de 343 millions de dollars l'estimation de novembre, ce qui est principalement attribuable à l'obtention d'un règlement final de 367 millions de dollars relativement à la demande présentée par la province pour l'exercice 1992-1993 en vertu du programme de stabilisation financière. Si l'on ne tient pas compte de ce règlement final, les paiements de transfert du gouvernement du Canada ont en réalité accusé une baisse de 24 millions de dollars, principalement répartie ainsi :

- C les paiements pour le Financement des programmes établis ont chuté de 90 millions de dollars, compensant partiellement les recettes plus élevées en provenance de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- C les paiements en vertu du Programme Canada-Ontario sur les travaux d'infrastructure ont dépassé de 64 millions de dollars la prévision établie dans le plan financier étant donné que les projets ont été terminés plus rapidement que prévu au cours de l'exercice 1995-1996. Les coûts globaux des projets n'ont cependant pas augmenté.

Autres recettes

Les autres recettes dépassent de 279 millions de dollars les prévisions de novembre. Cette augmentation fait principalement suite à la hausse de 312 millions de dollars de l'estimation de fin d'exercice relativement aux créances en vertu du Régime des obligations alimentaires envers la famille. Une diminution des recettes de 31 millions de dollars au niveau des autres droits et permis compense en partie cette augmentation.

Revenus provenant des entreprises publiques

Les revenus provenant des entreprises publiques ont dépassé de 67 millions de dollars les prévisions de novembre. Ce gain reflète en grande partie le reclassement de la Société immobilière de l'Ontario (SIO) en tant qu'organisme de services gouvernementaux plutôt qu'en tant qu'entreprise publique, comme l'avait recommandé la Commission ontarienne de révision des pratiques financières. En conséquence, la perte nette de 75 millions de dollars de la SIO prévue dans le plan financier de novembre ne faisait plus partie de cette catégorie; les recettes et dépenses de la SIO ont plutôt été consolidées de façon proportionnelle dans les états financiers de la province. Les autres changements concernent notamment les revenus de la Société des casinos de l'Ontario et de la Société des loteries de l'Ontario, respectivement supérieurs de 22 et 26 millions de dollars aux prévisions, qui sont compensés par une augmentation de 38 millions de dollars des pertes nettes du réseau GO.

Changements au niveau des dépenses

Les dépenses dépassent de 991 millions de dollars les prévisions établies dans le plan financier de novembre, ce qui est principalement attribuable à des dépenses de 1,352 milliard de dollars découlant des décisions de restructuration du gouvernement prises au cours de l'exercice et à d'autres frais.

Outre les frais de restructuration et autres charges, les dépenses globales sont inférieures de 361 millions de dollars aux prévisions du plan financier. Les principales sources d'économie sont les suivantes :

- C 714 millions de dollars de moins que prévu en frais d'intérêt sur la dette publique en raison de prévisions pour éventualités qui se sont avérées trop prudentes et en raison de taux d'intérêt et besoins de liquidités moins élevés que prévu;

- C 180 millions de dollars de moins en dépenses affectées aux soins de santé en raison de l'amélioration des exigences en termes de dépenses dans certains domaines;
- C 161 millions de dollars de réduction des dépenses affectées au Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario en raison de l'adoption des estimations les plus probables du gouvernement à l'égard des taux d'inflation, du rendement des placements et de l'augmentation des salaires plutôt que des estimations de l'administrateur du régime de retraite relativement à ces facteurs.

Les économies susmentionnées font plus que compenser les dépenses supérieures aux niveaux prévus à l'origine dans le plan financier de novembre, notamment :

- C une charge estimative de 271 millions de dollars pour le remboursement des prestations familiales par rapport au recouvrement de paiements de soutien à la famille (inclus dans les recettes). L'effet net sur le déficit est une réduction de 41 millions de dollars;
- C des dépenses de 172 millions de dollars attribuables principalement à une charge estimative pour augmentation des rentes de retraite à la suite de l'examen par le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de toutes les rentes présentement servies;
- C augmentation des coûts de 136 millions de dollars pour une charge estimative de prêts relativement à une augmentation plus importante que prévu du nombre de bénéficiaires du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario et 34 millions de dollars pour pertes sur prêts en vertu de ce régime;
- C augmentation de 132 millions de dollars du passif de la province en vertu du Programme Canada-Ontario sur les travaux d'infrastructure pour tenir compte des frais engagés par les partenaires locaux qui n'avaient pas été remboursés par la province avant la fin de l'exercice.

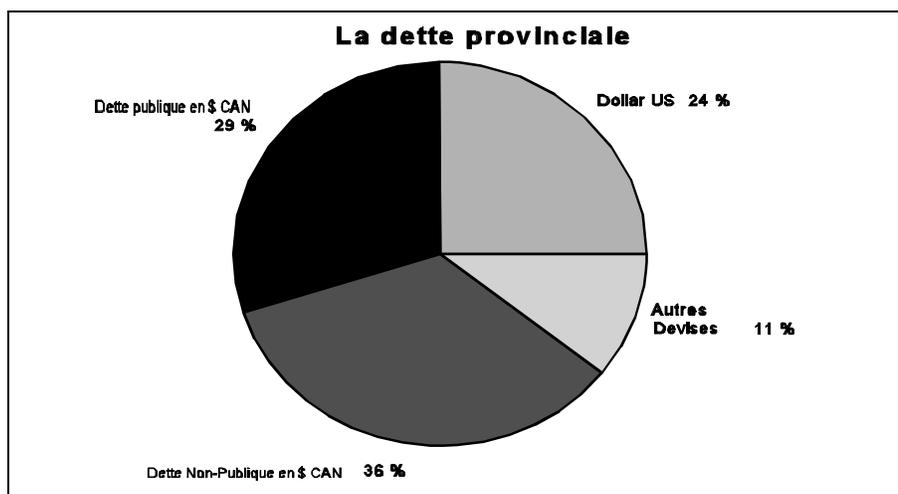
Frais de restructuration et autres charges

D'après les décisions prises par le gouvernement durant l'année, les résultats de l'exercice 1995-1996 comprennent une charge de 1,352 milliard de dollars. Cette somme est répartie ainsi :

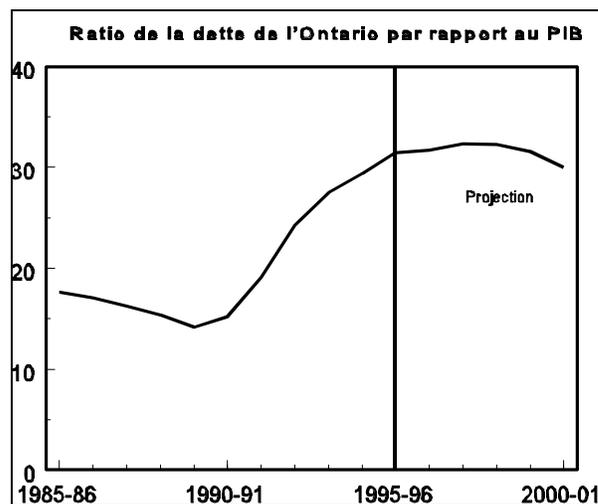
- C augmentation de 454 millions de dollars de la charge estimative afférente à l'option de retraite anticipée des fonctionnaires, reflétant l'adoption croissante de cette option;
- C 400 millions de dollars pour frais associés aux indemnités de fin d'emploi (y compris les coûts nets de pension);
- C charge estimative de 310 millions de dollars pour tenir compte d'une décision de principe des tribunaux concernant les questions d'impôt sur les sociétés dans le cas des industries pétrolière, gazière et minière;
- C 128 millions de dollars de frais d'annulation de logements sociaux;
- C 30 millions de dollars pour la résiliation de l'ancien régime de retraite des députés provinciaux;
- C 30 millions de dollars pour les frais connexes à l'interruption de la construction de la station de métro Eglinton West.

La dette de l'Ontario

La dette provinciale s'élevait à 98,6 milliards de dollars au 31 mars 1996. Les emprunts sont en majorité (64,4 milliards de dollars ou 65 pour 100) comptabilisés en dollars canadiens. Au 31 mars 1996, tous les emprunts libellés en devises étrangères, à l'exception de 1,4 milliard de dollars, avaient été convertis en dollars canadiens à l'aide de techniques de gestion des risques.



La dette provinciale en tant que pourcentage du produit intérieur brut est passée de 29,4 pour 100 en 1994-1995 à 31,5 pour 100 en 1995-1996. Le gouvernement prévoit un revirement de ce ratio dans les années à venir avec l'entrée en vigueur des mesures de réduction du déficit.



Financement

Environ le tiers des emprunts (32,6 milliards de dollars) sont détenus sous forme d'obligations non garanties et non négociables par les caisses de retraite de la fonction publique de l'Ontario et le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada.

La province a emprunté une somme nette de 10,007 milliards de dollars au cours de l'exercice 1995-1996. Le total des emprunts s'élevait à 12,160 milliards de dollars, dont 2,153 milliards ont servi à rembourser des emprunts venant à échéance, et consistait principalement en une somme de 833 millions de dollars pour le remboursement de la dette publique, 784 millions de dollars pour le Régime de pensions du Canada, 198 millions de dollars pour le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 182 millions de dollars pour la Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario et 92 millions de dollars pour le Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. En outre, les liquidités et les placements temporaires ont affiché une augmentation de 3,325 milliards de dollars.

Bien que le marché intérieur canadien soit demeuré la principale source de fonds en 1995-1996 (6,597 milliards de dollars), l'Office ontarien de financement a continué de diversifier son utilisation des instruments de financement et des marchés au nom de la province. Il a cherché à tirer parti des conditions les plus favorables au moment de choisir des marchés et des moments propices, dans le cadre de sa politique globale de prudence en matière de finances publiques. Les emprunts ont ainsi été contractés de manière rentable tout en maintenant un profil de risques prudent pour la province. Profitant du raffermissement du dollar canadien sur les marchés internationaux, l'Office ontarien de financement a lancé la première émission d'obligations globales en dollars canadiens depuis 1994. Des obligations ont en outre été émises en dollars US, en francs suisses, en dollars australiens et en marks allemands, en plus d'obligations conçues pour intéresser les investisseurs particuliers canadiens et japonais.

Les taux d'intérêt plus bas ont également permis à l'Office de financement de réduire les frais d'intérêt pour les nouvelles émissions et les refinancements. Des emprunts venant à échéance comportaient des taux d'intérêt allant jusqu'à 13 pour 100; ils ont été refinancés selon les taux d'intérêt canadiens à long terme, parfois aussi bas que 7,5 pour 100. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts contractés aux fins de la province au cours de l'exercice 1995-1996 était de 9,36 pour 100, soit un taux inférieur à celui de 9,77 pour 100 pour l'exercice 1994-1995.

Gestion prudente de la dette

En tant qu'organisme gouvernemental, l'Office ontarien de financement gère la dette de la province selon des pratiques prudentes. Les activités de gestion des risques sont régies par des politiques et procédés rigoureux qui limitent l'exposition de l'Ontario aux fluctuations des taux d'intérêt et du change.

Bien que 34,2 milliards de dollars (ou 35 pour 100) des emprunts contractés par l'Ontario au fil des ans l'aient été en devises étrangères, certaines transactions ont permis d'éliminer la totalité, à l'exception de 1,4 milliard de dollars, de l'exposition de la province aux devises étrangères. L'exposition de l'Ontario aux fluctuations des taux d'intérêt était également très faible. Au 31 mars 1996, le pourcentage des emprunts à taux variable par rapport au total de la dette était de 9,5 pour 100.

L'Ontario a adopté des politiques tout aussi prudentes en matière de crédit, de liquidité et de risque de refinancement. L'Office ontarien de financement évalue et surveille régulièrement la conformité avec l'ensemble de ces politiques par le biais d'une structure qui distingue la surveillance de l'exécution des

opérations. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux Notes complémentaires aux états financiers dans les comptes publics.

Ontario Hydro

La province a également emprunté au nom d'Ontario Hydro aux États-Unis et auprès du Régime de pensions du Canada. Les titres émis directement par Ontario Hydro sont garantis par la province.

Au cours de l'exercice 1995-1996, les emprunts provinciaux contractés pour Ontario Hydro ont chuté de 27 millions de dollars, passant de 3,835 milliards de dollars au 31 mars 1995 à 3,808 milliards de dollars. Les emprunts d'Ontario Hydro garantis par la province ont également diminué de 2,484 milliards de dollars, passant de 31,561 à 29,077 milliards de dollars. La réduction combinée de 2,511 milliards de dollars des emprunts d'Ontario Hydro représente l'amélioration considérable de la situation financière de la société d'État à la suite de la restructuration des deux dernières années.

L'Office ontarien de financement coordonne le financement avec Ontario Hydro afin de tirer profit des possibilités intéressantes sur les marchés financiers canadiens et internationaux.

Examen de statistiques financières économiques sélectionnées sur une période de cinq ans

(EN MILLIONS DE \$)	1991-1992 ¹	1992-1993 ¹	1993-1994 ²	1994-1995	1995-1996
RECETTES	40 753	41 807	43 674	46 039	48 359
DÉPENSES :					
Programmes et immobilisations	47 487	48 942	47 747	48 336	47 478
Intérêt sur la dette publique	4 196	5 293	7 129	7 832	8 255
Restructuration et autres charges					1 352
TOTAL DES DÉPENSES	51 683	54 235	54 876	56 168	57 085
DÉFICIT	10 930	12 428	11 202	10 129	8 726
Dettes de l'Ontario					
Emprunts contractés aux fins de la province	50 618	66 101	76 714	85 711	95 598
Dépôt à la Caisse d'épargne de l'Ontario et autres dépôts	2 040	2 068	2 059	2 089	2 220
Autre passif	425	438	666	780	769
Total de la dette de l'Ontario	53 083	68 607	79 439	88 580	98 587
Ontario Hydro					
Dettes engagées par la province	6 933	6 717	4 537	3 835	3 808
Passif éventuel					
Hydro	28 065	32 411	31 789	31 561	29 077
Autre	2 304	2 246	2 219	2 221	2 555
Produits intérieurs bruts (PIB) à la valeur marchande	278 463	282 803	288 569	301 082	313 319
Revenu des particuliers par tête (en dollars)	23 469	23 570	23 411	23 638	24 093
Dettes totales de l'Ontario en pourcentage du PIB	19,1	24,3	27,5	29,4	31,5

¹ Les renseignements financiers pour 1991-1992 et 1992-1993 sont fournis sur la base de la comptabilité de caisse modifiée.

² Le déficit antérieurement présenté de 10 848 millions de dollars a été redressé à la hauteur de 354 millions de dollars, au nouveau montant de 11 202 millions de dollars afin de tenir compte des changements de comptabilité.

1995-1996

États financiers abrégés

Opinion du vérificateur provincial sur les états financiers abrégés de la province de l'Ontario

Au ministre des finances :

J'ai vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, l'état de la situation financière de la province de l'Ontario au 31 mars 1996 ainsi que les états du fonctionnement et du déficit cumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Dans mon rapport du vérificateur à l'Assemblée législative en date du 16 septembre 1996, j'ai exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers. Mon rapport ainsi que les états financiers sont reproduits dans les comptes publics de l'Ontario de 1995-1996.

À mon avis, les états financiers abrégés ci-joints ont été extraits en toute exactitude des états financiers susmentionnés de la province.

Erik Peters, FCA
Vérificateur provincial

Toronto (Ontario)
Le 16 septembre 1996

Déclaration de la direction

Les états financiers abrégés sont extraits des états financiers vérifiés de la province conformément à la loi et obéissent aux principes comptables recommandés par le Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public. Le gouvernement accepte la responsabilité de l'objectivité et de l'intégrité des états financiers. Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur provincial de l'Ontario et sont publiés dans les comptes publics de l'Ontario de 1995-1996.

Le gouvernement est également responsable du maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne pour assurer avec une certitude raisonnable que les transactions consignées dans les états financiers entrent dans le cadre des pouvoirs établis par la loi, que les éléments d'actif sont dûment protégés et que les documents financiers servant à la préparation de ces états financiers sont fiables.

Le sous-ministre des Finances

Le contrôleur

Michael L. Gourley
Le 16 septembre 1996

Bob Christie
Le 16 septembre 1996

État de la situation financière

Province de l'Ontario

Au 31 mars (en millions de \$)	1996	1995
Passif aux fins de la province		
Créditeurs et charges à payer	10 460	8 575
Emprunts contractés aux fins de la province	95 598	85 711
Dépôts à la Caisse d'épargne de l'Ontario	2 220	2 089
Régimes de retraite	8 189	7 467
Autre passif	<u>769</u>	<u>780</u>
Passif total aux fins de la province	117 236	104 622
Emprunts contractés pour Ontario Hydro	<u>3 808</u>	<u>3 835</u>
	121 044	108 457
Actif financier		
Caisse et placement temporaires	11 407	8 082
Débiteurs	2 795	2 853
Prêts débiteurs	304	433
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	791	581
Biens-fonds à vendre	371	
Investissement dans les entreprises publiques	2 114	1 945
Avances à Ontario Hydro, garanties par des obligations	<u>3 808</u>	<u>3 835</u>
	21 590	17 729
Déficit accumulé	99 454	90 728

État du fonctionnement et du déficit accumulé

Province de l'Ontario			
Pour l'exercice clos le 31 mars (en millions de \$)	Plan financier ¹		
	1996	1996	1995 ₁
Recettes			
Impôt sur le revenu des particuliers	15 450	15 633	14 758
Taxe de vente au détail	9 355	9 424	9 090
Impôt sur les sociétés	4 590	5 174	4 557
Impôt-santé des employeurs	2 620	2 695	2 640
Taxe sur l'essence	1 970	1 944	1 939
Autres taxes	<u>1 447</u>	<u>1 446</u>	<u>1 475</u>
Total des recettes fiscales	35 432	36 316	34 459
Gouvernement du Canada	7 302	7 645	7 607
Revenu provenant des entreprises publiques	1 200	1 267	1 068
Autres recettes	<u>2 852</u>	<u>3 131</u>	<u>2 905</u>
	<u>46 786</u>	<u>48 359</u>	<u>46 039</u>
Dépenses			
Santé	17 955	17 775	17 848
Services sociaux	10 689	10 439	10 607
Éducation et Formation	9 196	9 761	9 421
Intérêt sur la dette publique	8 969	8 255	7 832
Ressources et développement économique	5 769	5 914	6 345
Justice	1 797	2 031	1 860
Administration générale	1 719	1 558	2 255
Restructuration et autres frais	<u> </u>	<u>1 352</u>	<u> </u>
	56 094	57 085	56 168
Déficit	9 308	8 726	10 129
Déficit accumulé			
Solde au début de l'exercice		90 728	80 599
Solde à la fin de l'exercice		99 454	90 728

¹ Plan financier de l'Exposé économique et financier de novembre 1995.

Notes complémentaires aux états financiers abrégés

Introduction

Les présentes notes constituent un bref résumé des principes comptables suivi par la province en rapport avec les états financiers abrégés. Pour obtenir des notes plus détaillées sur ces principes comptables et pour plus de renseignements sur la situation financière et les résultats de fonctionnement de la province, le lecteur est prié de se reporter aux états financiers vérifiés publiés dans les comptes publics de l'Ontario pour 1995-1996.

Les états financiers de la province reflètent la mise en oeuvre de la comptabilité d'exercice et de la technique comptable de consolidation recommandée par le Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés. Ces recommandations suivent d'une manière générale les pratiques recommandées par l'Institut canadien des comptables agréés pour les sociétés ouvertes et fermées au Canada, sauf en ce qui concerne la façon de comptabiliser la dotation en capital des biens corporels. La pratique courante dans les pouvoirs publics est d'imputer le coût intégral des achats en immobilisations à l'exercice au cours duquel a eu lieu l'achat ou la construction.

Entité comptable

Les présents états financiers constituent un rapport sur les activités du Trésor combinées avec celles des sociétés de la Couronne, des conseils et commissions qui sont la propriété du gouvernement ou sous son contrôle et qui sont responsables de l'administration de leurs affaires et ressources financières, soit devant un ministre du gouvernement, soit directement devant l'Assemblée législative. On fournit dans les états financiers de la province une liste des principaux organismes qui font partie de l'entité comptable.

Les fiducies qui sont administrées par le gouvernement pour le compte d'autres parties sont exclues de l'entité comptable.

Principes de consolidation

Les activités de la société de la Couronne, des conseils et commissions, classés comme étant des organismes de services gouvernementaux sont consolidés de façon proportionnelle avec le Trésor dans les états financiers et les comptes et transactions inter-organismes importants ont été éliminés.

Les entreprises publiques sont définies comme étant les sociétés de la couronne, les conseils et commissions qui ont le pouvoir financier et de fonctionnement d'exercer les activités commerciales et ont pour principales activités et source de recettes la vente de biens et services à des particuliers et à des organismes non gouvernementaux. L'actif net des entreprises publiques fait partie des états financiers sous le titre Dotation en capital dans des entreprises du gouvernement à l'état de la situation financière et leur revenu net figure à titre de rubrique distincte à l'état du fonctionnement et du déficit cumulé.

Méthode de comptabilité - recettes

Les recettes sont comptabilisées au cours de l'exercice où se produisent des événements auxquels elles se rapportent.

Les sommes reçues ou à recevoir avant la fin de l'exercice concernant les recettes qui seront acquises dans un exercice ultérieur sont présentées sous forme d'éléments de passif.

Méthode de comptabilité - dépenses

Les dépenses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel se produisent les événements auxquels elles se rapportent.

Les subventions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont autorisées et au cours de laquelle les conditions d'admissibilité sont remplies.

Les dépenses afférentes aux régimes de retraite comprennent le coût des prestations de retraite acquises par les employés au cours de l'exercice, l'intérêt sur la charge au titre des prestations de retraite moins l'actif net du régime de retraite, la charge au titre des prestations de retraite, l'amortissement de la part des gains ou pertes actuariels du gouvernement, moins les contributions des employés.

Passif

Le passif est comptabilisé dans la mesure où il représente des obligations du gouvernement vis-à-vis de tiers à la suite d'événements et d'opérations survenant avant la fin de l'exercice.

Le passif comprend les pertes probables sur les garanties de prêts consenties par le gouvernement et le passif éventuel quand un passif existe probablement et qu'on peut en déterminer raisonnablement le montant.

Emprunts contractés aux fins de la province

Les emprunts comprennent des bons du Trésor, des effets commerciaux, des billets à moyen et long terme, des obligations d'épargne, des débentures et des prêts.

La province a recours à diverses stratégies de gestion des risques, notamment à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés ("instruments dérivés") sont des obligations financières contractuelles dont la valeur est fonction d'un actif financier qui leur est sous-jacent. Les instruments dérivés comprennent les swaps, les contrats à terme de taux, les contrats à terme de change et les contrats à terme de marchandises. La province ne se sert d'instruments dérivés que pour effectuer des opérations de couverture, qui consistent à prendre des engagements de compensation en vue de minimiser les effets des fluctuations du marché, ainsi que pour limiter les frais d'intérêt. Les gains ou les pertes résultant des opérations à l'aide d'instruments dérivés sont reportés et amortis sur la durée restante des titres émis.

Les emprunts libellés en devises étrangères qui font l'objet d'une opération de couverture sont comptabilisés à l'équivalent en dollars canadiens au taux de change établi par les modalités des accords. Les autres emprunts et éléments d'actif et de passif éventuels en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en cours à la fin de l'exercice et tout gain ou perte de change est amorti sur la durée restant à courir jusqu'à l'échéance.

L'intérêt sur la dette publique comprend l'intérêt sur les emprunts en cours, l'amortissement des gains ou pertes de change, l'amortissement des remises ou primes sur l'emprunt, l'amortissement des gains et pertes de couverture reportés et le revenu en intérêts sur les placements.

Régime de retraite

Le passif découlant des régimes de retraite est calculé sur une base actuarielle d'après les hypothèses les plus probables du gouvernement portant sur les taux d'inflation futurs, le rendement des placements, le niveau des salaires des fonctionnaires et autres hypothèses sous-jacentes. Des gains et des pertes s'ensuivent en cas de résultats du régime différents des prévisions, ou en cas de révision des hypothèses. Il sont amortis et passés aux résultats sur la durée moyenne non écoulée de la carrière des participants.

Sources de renseignements supplémentaires

La présentation des comptes publics

Les comptes publics de la province de l'Ontario pour 1995-1996 sont constitués des états financiers et de trois volumes :

- Le volume 1 contient les annexes pertinentes au Trésor et les états des ministères. Les activités des différents ministères gouvernementaux sont inscrites au Trésor selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée.
- Le volume 2 contient les états financiers des principaux conseils, commissions et sociétés de la Couronne du gouvernement provincial qui font partie de l'entité comptable, ainsi que certains autres états financiers.
- Le volume 3 contient le détail des dépenses ainsi que les salaires des cadres supérieurs de la fonction publique de l'Ontario.

On peut en obtenir des exemplaires en s'adressant à Publications Ontario, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) ou en écrivant à la section des publications, 5^e étage, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

Le budget de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario présente un budget chaque année, habituellement au début du printemps. Ce document renferme les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice à venir. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en s'adressant à Publications Ontario, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) ou en écrivant à la section des publications, 5^e étage, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

Budget des dépenses de la province de l'Ontario

Après avoir présenté son budget devant l'Assemblée législative, le ministre des Finances de l'Ontario dépose le Budget des dépenses du gouvernement pour l'exercice commençant le 1er avril. Le Budget des dépenses donne les grandes lignes du programme de dépenses de chaque ministère que l'Assemblée législative est appelée à approuver par la *Loi sur les subsides à la Couronne*. On peut obtenir des exemplaires gratuits du Budget des dépenses en se présentant à Publications Ontario, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) ou en écrivant à la section des publications, 5^e étage, 880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8.

Finances de l'Ontario

Finances de l'Ontario est un rapport trimestriel sur le budget du gouvernement pour l'exercice. Il suit l'évolution qui se produit au cours du trimestre et présente de nouvelles perspectives pour le reste de l'exercice. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant à la Direction des communications du ministère des Finances, édifice Frost sud, 5^e étage, 7 Queen's Park Crescent, Toronto (Ontario) M7A 1Y7.

Comptes économiques de l'Ontario

Ce rapport trimestriel contient des données sur la composition de l'activité économique de l'Ontario. On peut en obtenir des exemplaires gratuits en écrivant au Bureau des politiques économiques du ministère des Finances, édifice Frost nord, 5^e étage, 95, rue Grosvenor, Toronto (Ontario) M7A 1Z1.